

que par le castor. Ceci donnerait à penser que l'on s'appliquait à vendre aux Sauvages des marchandises à plus bas prix que les Anglais, pourtant le contraire avait lieu et, pour combler la différence, on avait inventé les "présents annuels," expédient précaire, et humiliant en ce que le roi de France faisait tout bonnement acte de soumission aux tribus. En outre, certains effets, étant de meilleure qualité et coûtant moins cher à Londres qu'en France, on les achetait aux Anglais pour gagner davantage sur le trafic des pelletteries.

"Il est impossible d'empêcher les Sauvages d'aller chercher des éscarlatines chez les Anglais... Pour empêcher le commerce avec la Nouvelle-Angleterre, Sa Majesté prend soin de faire envoyer des éscarlatines dans la colonie pour en fournir aux Sauvages que le désir d'avoir de pareils effets attirait chez les Anglais... En sus, le Conseil vous envoie copie de la facture de deux cents pièces d'éscarlatines qu'il a fait acheter à Londres." Le ministre écrivait à son tour: "Vous recevrez (à Québec) deux pièces d'éscarlatines de la manufacture des sieurs Gely, de Montpellier;¹ elles sont envoyées pour échantillon."

II.

Entrons dans notre sujet. L'examen d'un mémoire rédigé vers le temps de la prise de Québec va nous donner des renseignements plus précis sur plusieurs points. Par exemple, une barrique de vin payée cinquante francs en France et vendue trois cents francs en Canada ne rapportait au marchand que vingt-trois francs de bénéfice et encore faut-il déduire sur cette dernière somme l'intérêt du retard dans le payement des lettres de change qui souvent l'absorbait toute entière.

"Si l'on objectait, dit ce mémoire, que les marchandises sèches payaient moins de fret, n'étant pas d'un aussi grand encombrement que les liquides, l'on répondra que le prix des assurances montera davantage, parce que une balle de marchandises de l'encombrement d'une barrique vaut en espèces mille écus. L'on convient, cependant, que ceux qui n'ont point fait faire d'assurance et qui se sont exposés aux risques ont gagné considérablement lorsque leurs marchandises ont eu le bonheur de se rendre. Le risque qu'ils couraient de tout perdre rendait leur profit bien légitime, surtout dans un temps où de vingt navires qui partaient pour le Canada, il ne s'en rendait que six.

"Il ne faut pas, d'ailleurs, comparer le commerce des colonies à celui qui se fait en France. Si l'on manque, dans une ville du royaume, de quelque espèce de marchandise l'on est assuré de la trouver dans une

¹ La Provence et le Languedoc produisaient abondamment la graine qui donne la teinture écarlate, mais il faut croire que les étoffes de cette couleur se fabriquaient plutôt en Angleterre qu'en France.